

# **PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU 25 AVRIL 2025**

*Le vingt-cinq avril deux mille vingt-cinq*

*Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Guy DECELLE, Maire de la Commune.*

*Date de convocation du Conseil Municipal : 17 avril 2025*

*Présent(e)(s) : DECELLE Guy, VERGNION Philippe, CHABOT Jean-Michel, COUSSEAU Stéphanie, CHAIGNAUD Éric, BARBOT Jean-Pierre, BEULZ Loïc, COUSSEAU Hervé, DÉNOUE Joël, MEIGNIEN Christine, MOUNIER Marlène, MARTY Didier, CATINOT Isabelle et TEXIER Isabelle*

*Pouvoir(s) : NEBOUT Franck à DÉNOUE Joël, MOUSNIER Marlène à Jean-Michel CHABOT, BOULLAULT Angèle à VERGNION Philippe et BOIBELET AVRIL Elsa à COUSSEAU Stéphanie*

*Absent(e)(s) : LASNIER Isabelle et CADORET Anita*

*Nombre de conseillers : - En exercice : 19 - Présents : 13 - Votants : 17*

*Secrétaire de séance : BEULZ Loïc*

## **ORDRE DU JOUR :**

1. Approbation du CR du 28/03/2025
2. Rapport sur les décisions prises par délégations
3. Convention avec le Département aire de covoiturage
4. Désassujettissement d'un immeuble à la TVA
5. Convention relative au loyer du cabinet médical de Coteaux-du-Blanzacais
6. Zonage mérules
7. Modification des statuts du syndicat d'eau du Sud Charente
8. Création d'un poste de rédacteur
9. Présentation du Rapport Social Unique (RSU)
10. Révision de la taxe d'aménagement
11. Convention avec l'association Coteaux Fleuris
12. Répartition des subventions et participations
13. Location SDF mise en place d'une « caution verte »
14. Questions et informations diverses

Le Maire ouvre la séance à 18h15

1. Approbation, à l'unanimité, du compte rendu du 28/02/2025.
2. Le Conseil prend acte du rapport du Maire relatif aux décisions prises par délégations du Conseil.
3. Accord à l'unanimité pour passer une convention tripartite avec le département et la CDC 4B pour la création d'une aire de covoiturage près du rond-point de la montgolfière.
4. Accord à l'unanimité pour demander le désassujettissement à la TVA de l'immeuble du 3 Rue du Lavoir à Mainfonds, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2025.
5. Accord de principe à l'unanimité pour un projet de convention avec Coteaux du Blanzacais pour la répartition d'une réduction du loyer du cabinet médical de Coteaux-du-Blanzacais

6. Accord à l'unanimité pour un zonage complémentaire d'un risque mérule sur le territoire communal comprenant la parcelle cadastrée quartier 000 section C n° 436
7. Accord à l'unanimité pour la modification des statuts du Syndicat d'Eau Potable du Sud Charente pour l'intégration de la commune nouvelle de Magnac-Lès-Gardes
8. Approbation à l'unanimité pour, dans les services administratifs, la création d'un poste de rédacteur et la suppression d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe.
9. Le Conseil prend acte de la présentation du rapport social unique 2023.
10. A la majorité, le taux de la taxe d'aménagement est porté à 2 %. 16 pour, 1 contre (Guy DECELLE qui souhaitait 2,5 %)
11. Accord à la majorité pour passé un avenant de renouvellement pour un an de la convention avec l'association Coteaux Fleuris pour le projet « Mémoires de nos Villages » 16 pour, 1 contre (Christine MEIGNEIN).
12. A l'unanimité, les participations et subventions ont été réparties :

Participations : SILFA : 3 000 €      ATD16 : 4 000 €      SDEG16 : 3 000 €

Subventions :

Association des Maires de la Charente		631 €
Participation transports scolaires (30 €/enfant)		600 €
Participation voyage scolaire (collège 20 %)		400 €
Coopérative scolaire Jurignac (600 €/classe)		2 400 €
Coopérative scolaire Péreuil (600 €/classe)		1 200 €
Association Team GJM		50 €
Association Les Roues Ailées		300 €
Foyer Rural Mainfonds Aubeville		2 200 €
Mainfonds Esprit Traditions		400 €
APE Jurignac/Péreuil		1 200 €
Comité des Fêtes de Val des Vignes		1 500 €
Comité des Fêtes de Val des Vignes	<b>Subvention exceptionnelle</b>	602 €
Pour la sécurité de Tous		10 €
Association Coteaux Fleuris (Section Mémoire de nos villages)		500 €
Amicale des donateurs de sang		500 €
FNCR		140 €
ATLEB		1 200 €
MFR SUD CHARENTE (50 €/enfant)		200 €
MOSC		50 €
Institut Richemont		50 €
Compagnie LINHA		100 €
Amicale des propriétaires et chasseurs Jurignac		500 €
E SPACE AERO		400 €
RESTE EN RESERVE		9 867 €
<b>TOTAL</b>		<b>25 000 €</b>

13. Approbation à l'unanimité pour la mise en place d'une « caution verte », lors de la location des salles des fêtes communales afin d'inciter les locataires à appliquer les consignes de tri.

14. Questions et informations diverses

1) **Cérémonies du 8 mai**

Les cérémonies ont été fixées à 9h30 à Jurignac, 10h à Etriac et à 11h30 à la Stèle de Chez Menot. Chacun est invité à y participer.

2) **Archéologie**

Le Maire explique qu'il est toujours en attente des deux rapports de diagnostics archéologiques pour les lotissements de Bellevue et de l'Espace DEFRANCE.

3) **Restaurant**

Le restaurant devrait changer de locataire dans le courant de l'année sans modifications des conditions de location. Sujet en attente de confirmation.

4) **Point travaux logement temporaire**

Des devis ont été demandés et validés (voir sujet 2 de la réunion). Une partie des cloisons intérieures a été démolie par les services techniques pour permettre le réaménagement.

5) **Point recherche médecins**

Toujours rien de concret

6) **Appel d'offres lotissement de Bellevue**

La remise des offres s'est achevée ce jour à 12h.

9 offres ont été déposées pour le lot 1 et 3 pour le lot 2.

Le sujet sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil.

Monsieur le Maire lève la séance à 21h10.

*En Mairie le 30 avril 2025,*

*Le secrétaire de séance,  
Loïc BEULZ*

*Le Maire,  
Guy DECELLE*

